



Atelier partagé

À Melesse, l'atelier partagé répare les appareils électroménagers et informatiques promis à la déchetterie. Pour économiser les ressources autant que les revenus.



Pourquoi jeter quand certains savent réparer ? Tous les quinze jours, l'atelier partagé melessien tient une permanence bricolage de trois heures dans les locaux des anciens services techniques municipaux. Les visiteurs se présentent sans réservation. Des bénévoles compétents en électricité, électronique et informatique les accueillent. Ensemble ils démontent et dépannent les objets du quotidien qui - malgré les apparences - ont encore une deuxième vie devant eux. Si l'adhésion à l'association (5€) est obligatoire, la réparation est gratuite.



Contre l'obsolescence programmée, l'atelier partagé promeut l'économie circulaire. L'argument environnemental rejoint l'intérêt économique. « *On ne veut pas épuiser toutes ressources de la Terre, commentent Lucette Chemila, Nicole Quenouillère et Jean-Paul Berthelot. En réparant ce qui peut l'être, on peut faire aussi de belles économies. Vu le contexte d'inflation, ce n'est pas négligeable.* »

Les grille-pains, les cafetières, les bouilloires, les aspirateurs et les robots ménagers sont les objets défectueux les plus courants. Mais

l'atelier partagé voit aussi passer des magnétoscopes, des épilateurs, des yaourtières... « *Il y a quinze jours, on nous a amené une trancheuse à jambon !* ». Le repair café accepte le petit outillage, pas les machines à laver ni les frigos. « *On ne veut pas faire de concurrence aux entreprises.* »

Quand les bénévoles ont un doute, ils recherchent la notice sur Internet. Quand la pièce manquante est disponible dans le commerce, ils donnent ses références à son propriétaire qui repassera dans quinze jours.

L'atelier ne fait pas de miracles mais sauve de la déchetterie plus de 50 % des objets prétendument en panne. « *Parfois, c'est vraiment trois fois rien : une cosse débranchée, un filtre bouchée, un peu de tartre... Pour les imprimantes, en revanche, c'est souvent peine perdue.* »



Avec l'accord de Valcobreizh, l'atelier partagé récupère dix objets par mois à la déchetterie de Melesse qu'elle remet en état. « *Quand nous aurons assez de stock, nous organiserons une journée portes ouvertes pour remettre les appareils dans le circuit, en échange d'un don.* »

Créée la veille du premier confinement sur une idée du conseil des sages, l'association a tenu bon. Elle imagine maintenant nouer un partenariat avec le collègue Mathurin Méheut, équipé d'une imprimante 3D. En attendant, les bénévoles bricolos sont toujours les bienvenus.

► PRATIQUE

Prochains ateliers les samedis 10 septembre, 24 septembre, 8 octobre et 22 octobre, 9h-12h, rue de Rennes dans les locaux des anciens services techniques municipaux.

Tél. : 06 02 23 41 65 ; atelierpartagemelesse@gmail.com.